



GUIDE DES RÉPARATIONS LOCATIVES

Qui répare, qui entretient ?

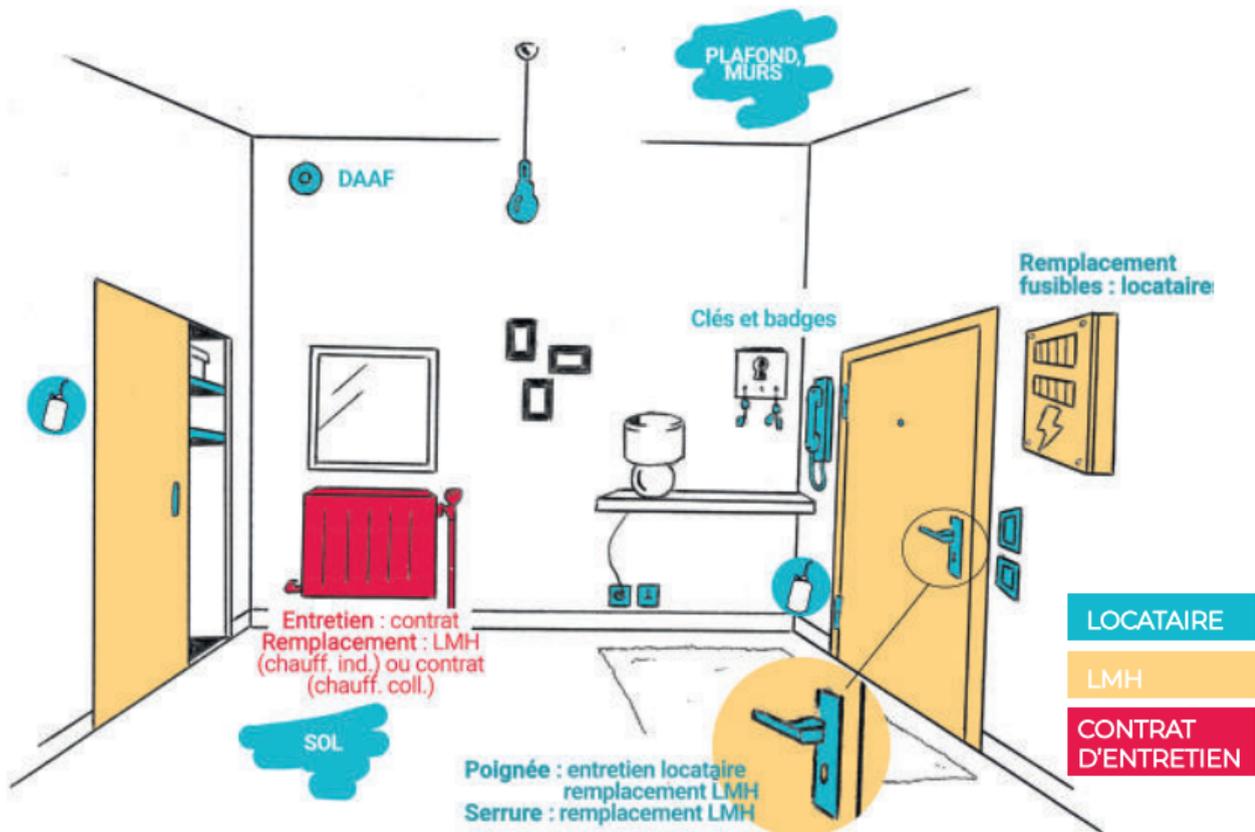


MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Le contenu de ce guide est issu du décret relatif aux réparations locatives du Ministère de la cohésion et des territoires.

LMH
LE BAILLEAU SOCIAL DE LA MSH

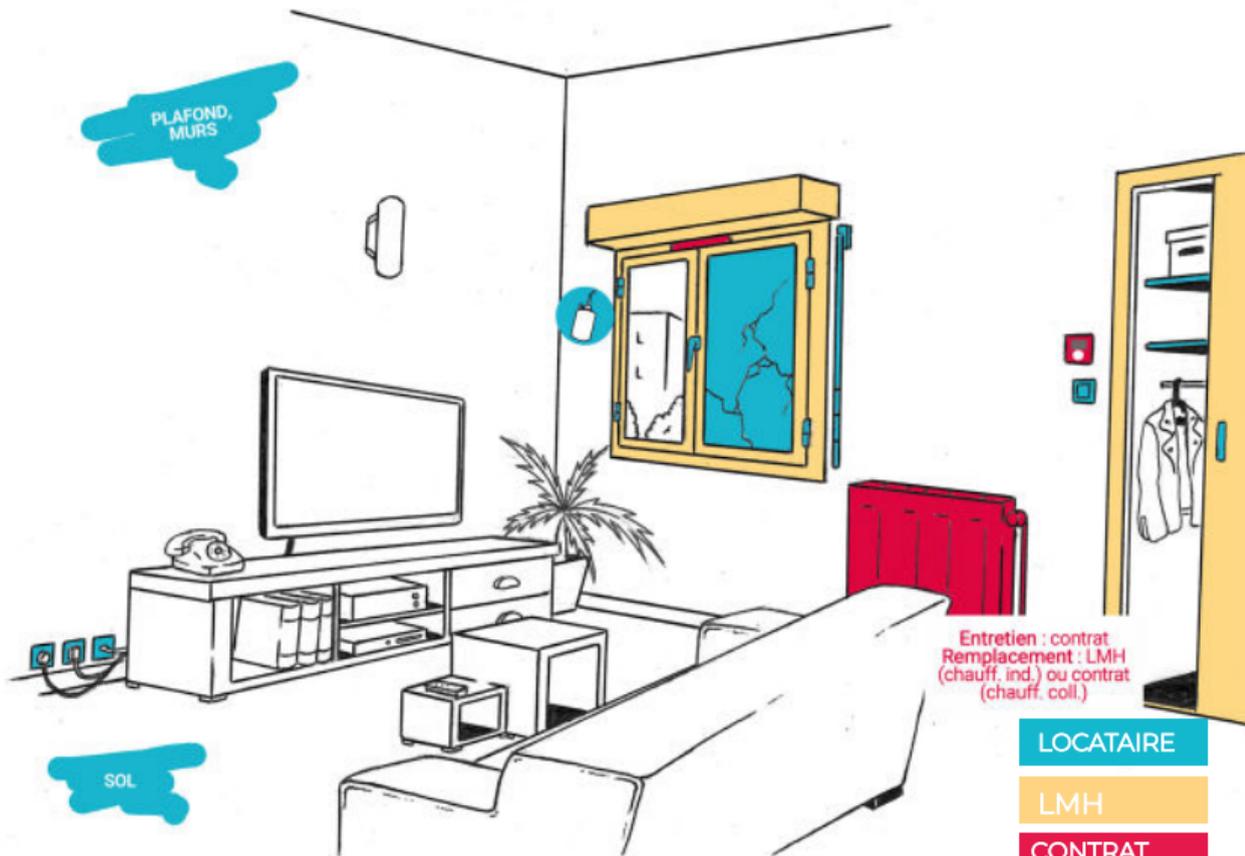
ENTRÉE



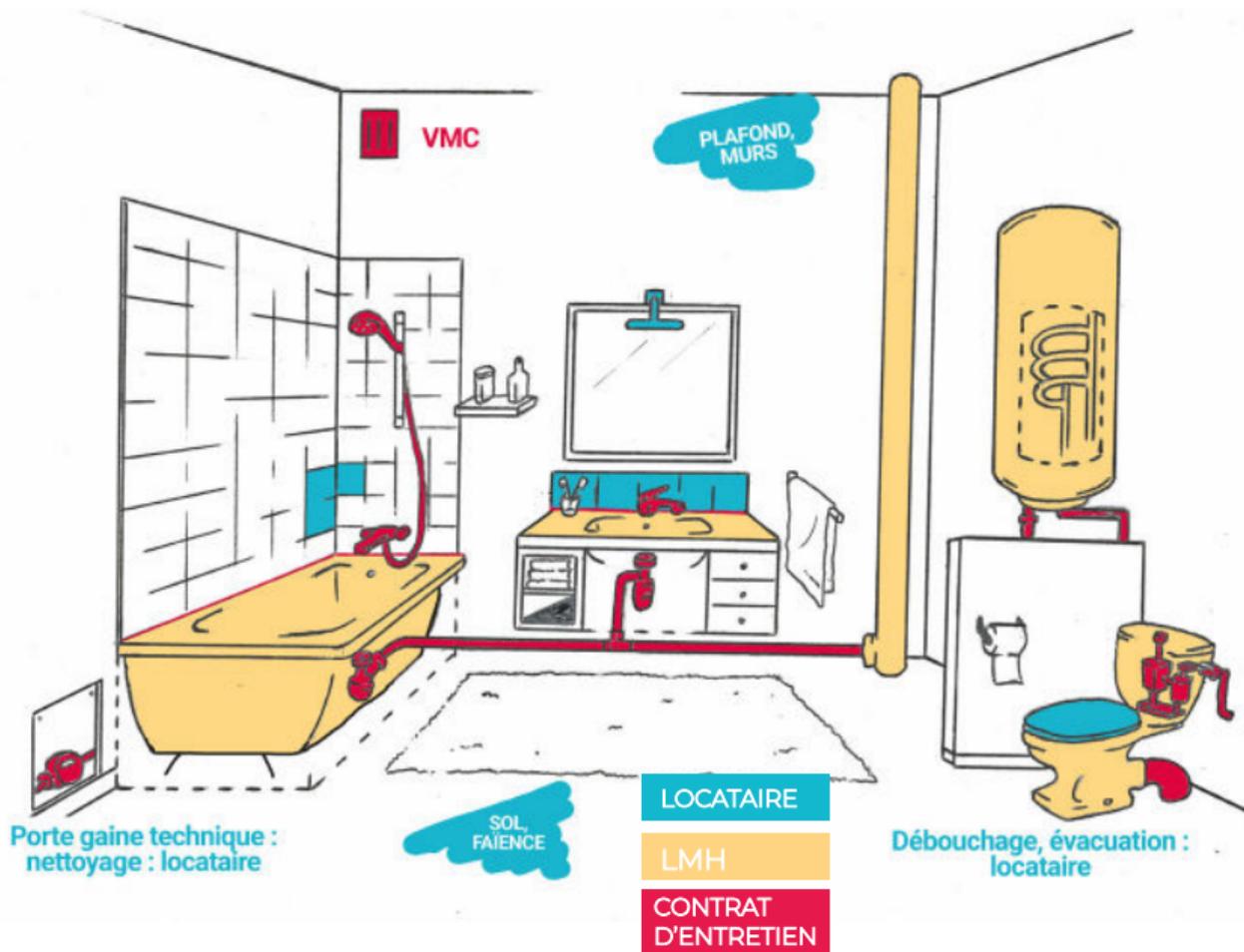
CUISINE



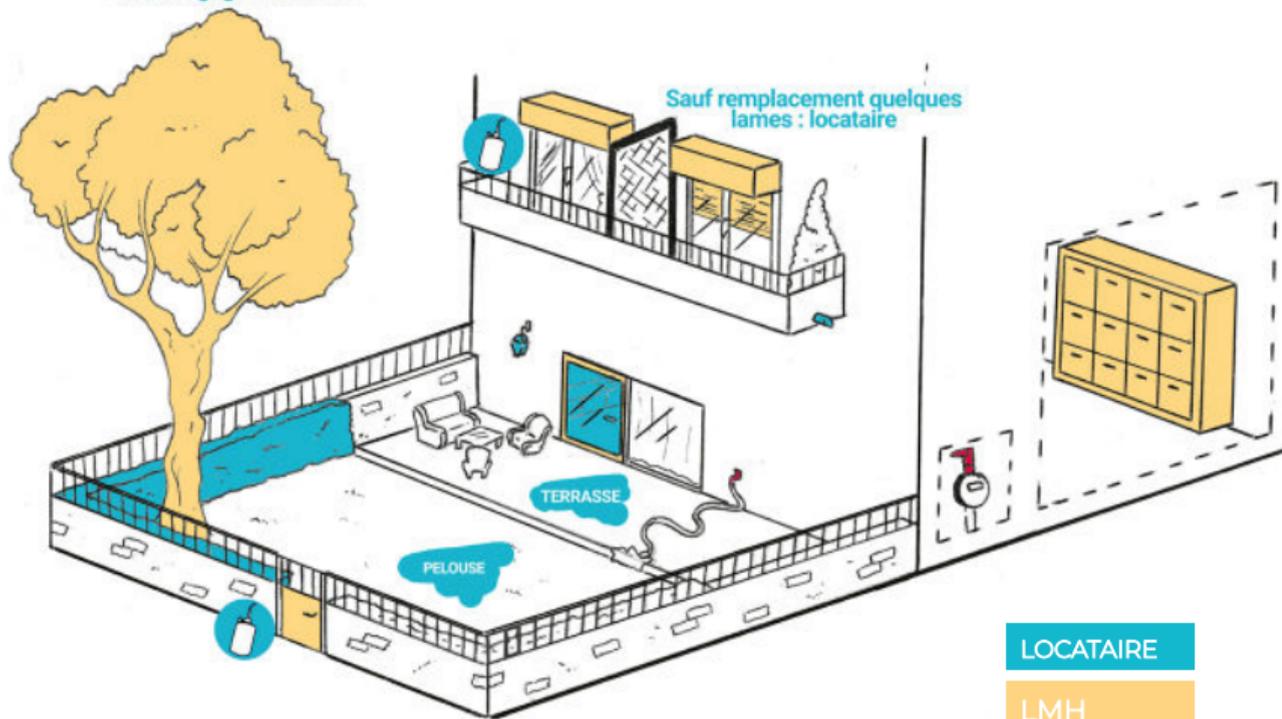
SÉJOUR, CHAMBRES



SALLE DE BAIN, WC



Sauf élagage : locataire



LOCATAIRE

LMH

CONTRAT
D'ENTRETIEN

EXTÉRIEURS

(COLLECTIFS, INDIVIDUELS)



LOCATAIRE

LMH

CONTRAT
D'ENTRETIEN

Ce guide des réparations locatives est à appliquer dans le cadre de la vie courante d'un logement, hors état des lieux, dégradation, sinistre ou vandalisme.

Contacts contrats d'entretien :

Agence LMH	Prestataire	Contact de 8 h à 18 h*
Lille Filature	Iserba	03 28 55 07 15
Tourcoing – Couronne nord Secteur Tourcoing		
Tourcoing – Couronne nord Secteur Bords de Lys	Proxiserve	09 69 32 25 74
Lille Eurasud		
Villeneuve d'Ascq – Couronne sud Secteur Weppes	Chauffage services	03 28 28 28 88
Villeneuve d'Ascq – Couronne sud Secteur Villeneuve d'Ascq		
Roubaix	Engie	09 77 40 16 60

Service clients de LMH : 09 70 249 249 ou clients@lmh.fr
du lundi au vendredi de 8 h à 17 h
En dehors de ces horaires et uniquement pour les
urgences techniques : 09 70 24 11 26.